

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES AMICALES DE SOUS-MARINIERS



Siège social : 16 bis avenue Prieur de la Côte d'Or – 94114 ARCUEIL

Adresse postale : CS 40300 – 94114 ARCUEIL Cedex

Courriel : secretaire.agasm@gmail.com

N° SIREN 428434 229

N° SIRET 428 434 229 00145

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

24 octobre 2021

Introduction

Cette année a été marquée une nouvelle fois par la pandémie du coronavirus qui a obligé les amicales à restreindre leurs activités. C'est pour cette raison que l'AGO 2021 n'a pu se tenir comme prévu et que nous avons l'organisée dans le respect des contraintes du moment.

Les rapports moral et financier ainsi que le budget 2021, validés par le CA, ont été envoyés aux membres actifs.

En accord avec la décision du conseil d'administration du 25 septembre 2021, le vote des cinq résolutions proposées à l'AGO 2021 a fait l'objet de la consultation clôturée le 22 octobre 2021 à minuit.

Consultation

Le nombre des membres autorisés à voter, car à jour de leur cotisation au 30/06/2021, était de 1221. Le vote a été contrôlé par Joël Mainguy, désigné comme personne qualifiée auprès du président.

1. Résolution 1 : Rapport moral :

L'AGASM regroupe, à ce jour, 1527 membres.

Les effectifs comprennent les membres actifs et les MHA, les ADEX et les veuves à jour de leur cotisation. Le nombre des adhérents actifs est déterminé par le signalement des amicales au trésorier national, il permet d'arrêter, au 30 juin de l'année en cours, le montant du versement des quotes-parts versées à la FAMMAC et représente 1382 adhérents.

Au 30 juin 2021, seuls 1221 adhérents étaient à jour de leur cotisation.

Cette année le nombre des actifs est de 1382 : l'évolution est peu sensible sur les trois dernières années.

Cette année se caractérise par

- 73 adhésions,
- 43 démissions ou radiations
- 36 décès (cf. annexe 1)

La vie des amicales : Le respect rigoureux des règles imposées par les événements du printemps a fortement contrarié les activités de nos amicales.

Elles ont néanmoins veillé au respect du devoir de mémoire en s'associant aux cérémonies patriotiques qui avaient été maintenues.

Toutes ont porté attention à maintenir les liens avec les adhérents que ce soit par téléphone, messagerie ou création d'un bulletin. Souvenir de patrouilles, le familigramme a ainsi été mis en vigueur au profit de membres isolés.

Le rapport moral 2021 ayant servi de base à ce document est celui en date du 09-10-2021 qui prend en compte le rectificatif du paragraphe 4 du rapport initial.

Résultat du vote : *Adopté*



2. Résolution 2 : Rapport financier :

Au titre de l'année 2021, 1 382 membres cotisants enregistrés (remontée des amicales au bureau national) représentant 19 348,00 €.

Au 30 juin 2021, fin de l'exercice 2020/2021 - 1 221 remontées de Quotes-Parts (QP) représentant une entrée de 17 094,00 €.

Au 30 juin 2021, nous avons donc sur le budget annuel prévisionnel un manque de (19 348,00€ – 17 094,00€) de -2 254,00€ (= - 161 QP) pour rappel lors de l'exercice précédent il y avait 96 membres qui n'avaient pas réglés leur cotisation, nous observons donc une légère baisse du retour des QP.

Cependant, pour cet exercice 2021, il faut également noter, pour régularisation, la rentrée de 1 QP au titre de l'année 2019 et de 58 QP au titre de l'année 2020 (soit + 826,00 €).

« Je ne peux que remercier et féliciter les Trésoriers de l'ensemble des amicales qui ont œuvré afin de résorber un passif de non-paiement de cotisation annuelle d'où un retour non négligeable de quotes-parts au niveau national » (Propos du trésorier national)

Situation des comptes

BALANCE		
Exercice 01.07.2019 – 30.06.2020		
AVOIR	Au 01-07-2020	Au 30-06-2021
Espèces	0,00	0,00
La Banque Postale (*)	21 249,40	11 660,09
Livret « A » (**)	30 877,71	41 038,53
TOTAUX	52 127,17	52 698,62

(*) 11 660,09 € dont **1 278,66 €** pour action SM San-Juan

(**) 41 038,53 € dont **21 402,37 €** pour provision Monument National SM

RÉSULTAT : 52 698,62 - 52 127,17 = + 571,45 €

L'exercice écoulé fait apparaître un léger positif au regard du budget 2020-2021 (prévisionnel de l'exercice : + 2 000,00 €) qui, dans la période écoulée, résume la bonne stabilité des comptes de notre association nationale.

Le rapport financier 2021 ayant servi de base à ce document est celui en date du 08-10-2021 qui prend en compte le rectificatif du paragraphe 6 du rapport initial.

Le budget 2022 est présenté en annexe 2.

Le rapport du vérificateur aux comptes est présenté en annexe 3.

Compte de résultats		
Au 30-06-2021	Recettes	Dépenses
	En €	En €
Cotisations des amicales AGASM/FAMMAC	18 685	6 000
Fournitures de bureau (Pap. Informat.)		72
Hébergements sites Internet		165
Frais fonct. Ordinateurs		130
Frais Postaux		422
Frais gestion cptes bancaires		212
Frais réunion C.A, A.G. et congrès		131
Charges mémorial des sous-marinières		27
Primes assurance AGASM & amicales		3 254
Frais de fleurissement mémorial et hors		742
Allocations aux amicales		892
Frais entretien Musée Bertheaume		863
Ventes de colifichets	10 960	10 850
Produits financiers	161	
Ventes plaques mortuaires	327	
Dons encyclopédies	32 500	32 500
Autres	92	492
Total	62 725	56 752

Résultat courant	5 973
Ecart stock début et fin exercice (colif.)	948
Ecart Inventaire stock physique	-
Résultat net	6 921

BILAN	
	Réalisé 30/06/21
A l'Actif	
Compte courant	11 660
Epargne livret A	41 038
A recevoir	-
Valeurs immobilisées (stock)	8 310
Total de l'Actif	61 008
Au Passif	
Avoir au report début d'exercice	31 120
Résultat de l'exercice	6 921
Provisions pour Mémorial	21 651
Contribution budget encyclopédie SM	-
Chèques émis non débités	38
Collecte SAN JUAN	1 278
Total du Passif	61 008
Contrôles	0

Résultat du vote : *Adopté*

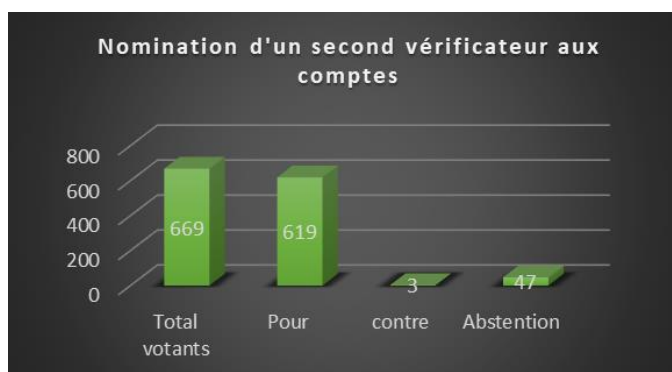
Le rapport financier est adopté à la majorité ; quitus est donné au trésorier national.



3. Résolution 3 : Nomination d'un second vérificateur aux comptes

Résultat du vote : *Adopté*

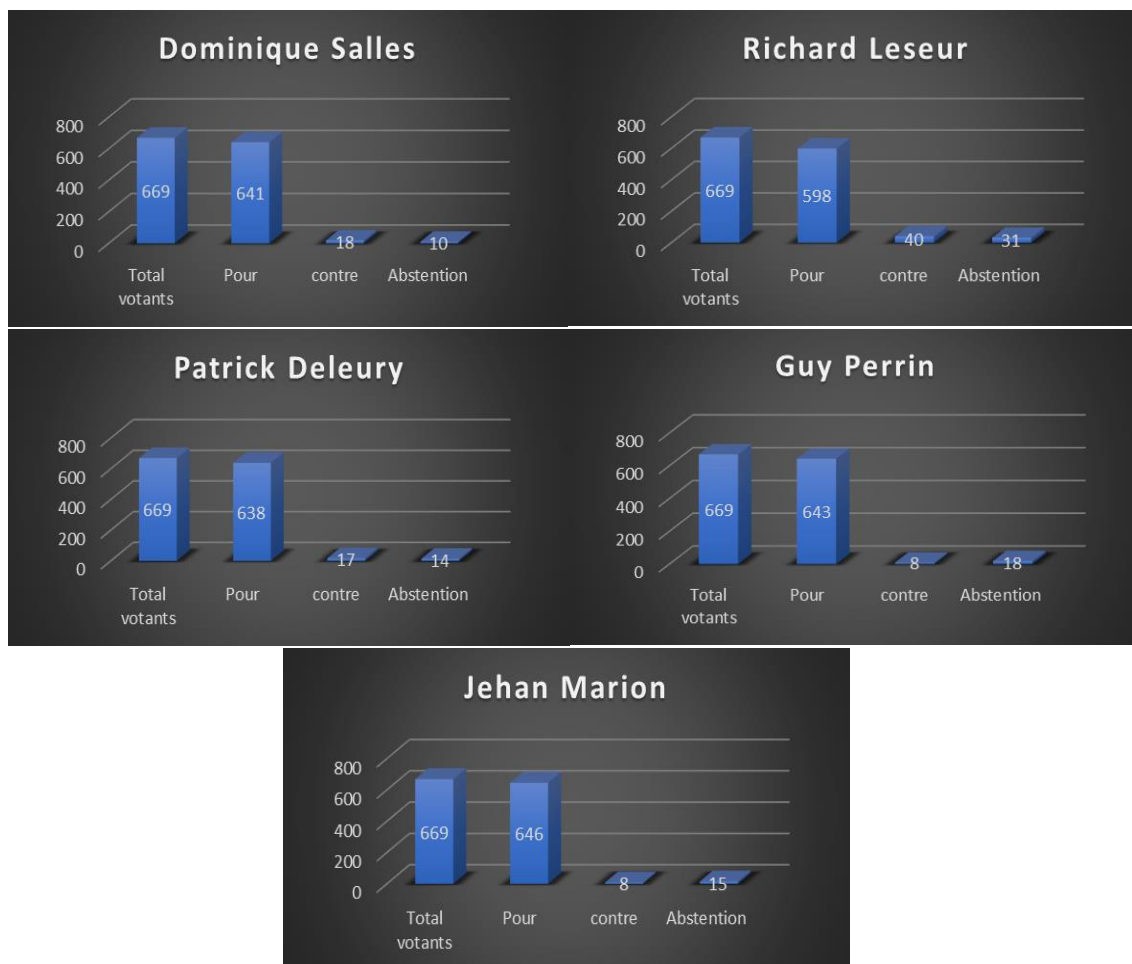
Joel MAINGUY occupera le second poste auprès de François CREANCY



4. Résolution 4 : Election du bureau national

Sont élus aux postes de :

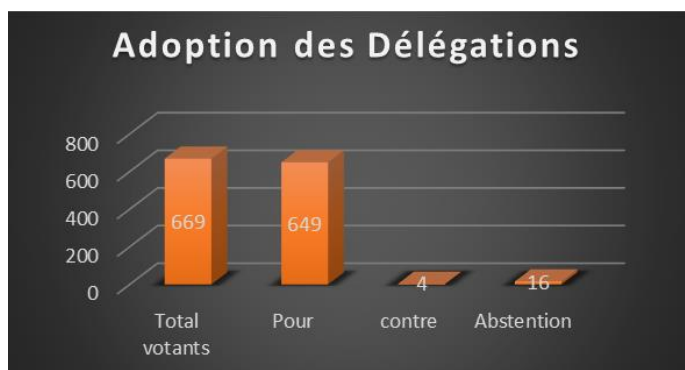
Président national	Dominique SALLES
Vice-président national	Richard LESEUR
Secrétaire national	Patrick DELEURY
Trésorier national	Guy PERRIN
Historien Archiviste	Jehan MARION



5. Résolution 5 : Adoption des délégations jusqu'à la prochaine AGO 2022

Résultat du vote : **Adopté**

Toutes les délégations sont reconduites pour un an



Propos du président

Marquée une fois encore par les difficultés de rencontres, cette année nous aura néanmoins permis de garder des liens internes au sein de nos amicales. Présidents et secrétaires doivent en être remerciés.

Si l'on peut regretter de n'avoir pu célébrer l'anniversaire de notre association l'édition des hors-séries a fait ressurgir des souvenirs touchants non seulement sur la vie de l'AGASM mais aussi sur celle des forces sous-marines ... qui est aussi la nôtre.

Les rapports revivifiés avec la FOST se traduiront par des contacts plus réguliers avec les équipages et devraient favoriser la venue parmi nous de jeunes actifs.

L'année 2022 devra, nous l'espérons, permettre d'honorer, à Toulon et en d'autres lieux, nos amis de l'Eurydice autour de leurs familles.

Nous devons saluer l'engagement de nos amicales dans l'effort constant de rayonnement des forces sous-marines auprès des jeunes générations. Cet écho sera d'autant plus fort qu'il sera généré par des proches de celle-ci : le concours de représentants de l'équipage « matelot sera recherché.

Nos amicales souffrent, pour certaines, d'un recrutement difficile : nous devons agir et, si possible, rajeunir. En ce qui nous concerne, le renversement de cette tendance reste dépendant du volontarisme de chacun d'entre nous pour retrouver des camarades d'antan. Leurs témoignages sur une carrière réussie et sur une activité post-marine ne peuvent qu'être profitables pour les jeunes générations, qu'elles soient déjà sous les armes ou qu'elles envisagent de servir.

Une autre voie est celle de l'accueil de sous-marinières d'active : raviver les liens d'amateurisme entre équipages et amicales reste le plus sûr atout en la matière et les relations entretenues par les amicales locales avec les escadrilles seront, sans aucun doute, un des meilleurs ferments.

Il faut enfin poursuivre les échanges d'expériences entre nos amicales pour parfaire nos actions dans les trois missions de mémoire, d'entraide et de rayonnement.

Prochains congrès

Le 69^{ème} congrès national de l'AGASM se déroulera du 23 au 25 septembre 2022 à Epinal à l'invitation de l'amicale Roland Morillot.

Le 57^{ème} congrès international, il se tiendra à Karlskrona (Suède) en mai 2022.

Le secrétaire général



Le président national



Annexe 1
IN MEMORIAM

Christian STEFFEN
Yves TEXIER
Robert GOIC
André LE GAL
Pierre CRENN
Christian LOZACMEUR
Claude BALOUX
Max MILH
Alain BAIX
Françoise MIGLIACCIO
Monique GEFFRAY
Christian LECHEBE
Agnès LEROY
Renaud STEVENIN
Henri VIOLAIN
Alain GRATTONI
Jean-Pierre BLEJEAN
Pierre COLIN
Guy BUDON
Louis PUNGIER
Marcel LUCAS
Thierry JUBIN
Jean-Paul LE BIHAN
Dominique COLLEMANT
Jean-Marie DAMBIER
Angelo BONTOGNALI
Hervé KEROMNES
Auguste MOY
André SALVAGE
Jean-Marie BADIER
Alexis CORNEC
Philippe ALLAIN
Christian GUENNEC
Guy LEMOINE
Simon NARIHNY
Christian PFRIMMER

Annexe 2
Budget prévisionnel 2022

RECETTES en €	Budget 2021/22
Quotes-Parts + Cotisations	17 000
Dons Monument S/M	100
Vente Colifichets	3 000
Produits financiers	300
Marcophilie	-
Divers	1 600
TOTAL	22 000

DEPENSES en €	Budget 2021/22
Frais secrétariat Papeterie	200
Frais Secrétariat Informatique	100
Frais Fonctionnement Ordinateur	100
Frais Postaux	350
AG Congrès National	1 000
FAMMAC	6 000
Plongée Mensuel	100
Plongée Illustré	2 500
Achat Colifichets	2 000
Frais Bancaires	350
Marcophilie	-
Frais Monument des Sous-mariniens	400
Frais Musée des SM Bertheaume	500
Assurances	3 300
Gerbes Mortuaires Monument SM	600
Gerbes Mortuaires hors Monument	400
Allocations Sections	2 500
Dépenses Diverses	1 200
TOTAL	21 600

